



École maternelle Jeanne Lecourt

Place Balzac - 37150 Bléré

Tél. / FAX : 02.47.57.97.18

@ : [ec-jeanne-lecourt-blere@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-jeanne-lecourt-blere@ac-orleans-tours.fr)

site : <http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

## PLAN d'accueil à partir du 12 mai 2020

Suite à la décision gouvernementale d'accueillir des élèves dans les écoles à compter du 12 mai 2020, le Conseil des Maîtres de l'école maternelle de Bléré a rédigé ce présent Plan.

Il regroupe les principaux points prévus qui permettront cet accueil jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit début juillet 2020, bien que la situation puisse évoluer en raison de la possibilité ou non de propagation du virus, Covid19.

Il a été convenu par la Municipalité et tous les autres partenaires de ce projet, qu'en l'absence de protection ou dans le cas où les conditions de sécurité sanitaires ne seraient pas réunies, l'ÉCOLE serait immédiatement FERMÉE par le Maire.

### I- Les principes d'action

#### 1- Le cadre de référence

Le Protocole Sanitaire du ministère, dans sa dernière version connue au moment de la rédaction, soit celle du 03 mai, est la base des recommandations appliquées dans ce qui suit et dans les actions qui seront engagées avant, pendant et après la présence d'enfant dans les locaux scolaires.

#### 2- Une reprise progressive

Dès le 30 avril, une enquête a été menée auprès de toutes les familles pour leur demander de se positionner sur le retour ou non de leur enfant dans le processus d'accueil en question.

Le 02 mai, toutes les familles avaient répondu, signe de l'intérêt de ce questionnement. La plupart ont laissé des commentaires qui montraient tous l'extrême inquiétude face à ce retour. Toutes, à des degrés divers, ont regretté d'être obligées de choisir entre reprendre une activité professionnelle, même partielle, et devoir laisser leur enfant retrouver la collectivité avec tous les risques sanitaires probables et les incertitudes quant à la dangerosité de ce virus.

Nous avons pu dégager 3 catégories de choix.

- Les familles qui refusent toute réintégration d'ici l'été ;
- Celles qui ne souhaitent pas remettre leur enfant dans les premières semaines, le temps pour elles d'observer les conséquences de ce déconfinement ;
- Celles qui très souvent, contraintes, demandent à ce que leur enfant soit inclus dans l'accueil partiel.

Dans cette dernière catégorie, on recense 5 familles de GS, dont 2 seulement d'une manière plus appuyée. Pour les MS, 10 enfants au maximum pour le mois de mai sont prévus. Pour les PS, aucune urgence signalée, 8 familles sont dans la catégorie 2.

On voit à travers ces données, que la grande majorité des élèves seront au domicile, comme en cette longue période de confinement qui s'achève en partie, et qu'à ce titre, la continuité pédagogique aura toujours une place prépondérante.

Concernant les personnels, 3 enseignantes sont en capacité d'assurer la partie en présentiel de cet accueil. Une autre fait partie des « personnels à risques » sans ambiguïté. Il a été choisi de laisser le directeur (ayant une pathologie plus légère) pour les tâches habituelles de direction notamment (voir plus loin) car l'ÉCOLE va continuer de vivre : opérations de fin d'année, inscriptions scolaires pour la rentrée, préparation de rentrée, etc.

La Continuité Pédagogique qui reste de règle pour la grande majorité des élèves, nécessite de dégager du temps pour les enseignant-es. Il a donc été acté qu'une coupure sera aménagée le mercredi matin et que le vendredi sera totalement dégagé pour cette tâche importante pour les P.E. et les élèves toujours à la maison. Ces coupures permettront également au personnel municipal de réaliser les opérations de nettoyage en profondeur ainsi que celles liées à la désinfection, conformément aux prescriptions du Protocole Sanitaire.

Sur les 5 Aides Maternelles mises à disposition, 1 seule pourrait ne pas être en activité.

Quant au service du périscolaire, le nombre de personnes n'est pas encore connu. Les Aides Maternelles devraient être sollicitées sur le temps du midi selon l'organisation de la restauration adoptée (en cours de discussion par la municipalité et le prestataire).

La dimension de chacune des salles de classe a été évaluée pour définir le nombre d'élèves que l'on peut accueillir dans chacune d'elles.

La volonté de limiter les tâches drastiques de nettoyage et de désinfection amène à préférer l'utilisation d'une salle de l'étage et des deux autres du rez-de-chaussée, tout en vérifiant que la règle de distanciation physique soit respectée, particulièrement lors de l'arrivée, des départs des élèves et leur circulation durant la journée.

Il est donc convenu, en fonction de toutes ces contraintes, d'accueillir progressivement les élèves dont les parents en ont fait la demande, en sachant que le nombre d'enfants à partir du 02 juin est encore assez flou.

Chaque « niveau » peut être réparti en 2 groupes.

Les groupes seront constitués en fonction des impératifs signalés par les familles et de manière à ce que les fratries en interne mais aussi en lien avec l'école élémentaire soient accueillies les mêmes semaines.

Cette organisation permet l'accueil de 54 à 60 élèves, ce qui est bien supérieur aux demandes recensées.

Le directeur est dans ce schéma une « personne ressource » permettant de venir en soutien si besoin.

Voici donc le projet pour les 8 semaines :

		<i>salle 13</i>	<i>salle 11</i>	<i>salle 4</i>
<i>Semaine 1</i>	12 au 14/05	GS - 1 ( 5 )		
<i>Semaine 2</i>	18 au 20/05	GS - 1 ( 5 )	MS - 1 (< 7)	
<i>Semaine 3</i>	25 au 28/05	GS - 1 ( 5 )	MS - 2 (< 7)	
<i>Semaine 4</i>	02 au 04/06	GS - 2 (< 10)	MS - 1 (< 10)	PS - 1 (< 7) *
<i>Semaine 5</i>	08 au 11/06	GS - 1 (< 10)	MS - 2 (< 10)	PS - 2 (< 7)
<i>Semaine 6</i>	15 au 18/06	GS - 2 (< 10)	MS - 1 (< 10)	PS - 1 (< 7)
<i>Semaine 7</i>	22 au 25/06	GS - 1 (< 10)	MS - 2 (< 10)	PS - 2 (< 7)
<i>Semaine 8</i>	29 au 02/07	GS - 2 (< 10)	MS - 1 (< 10)	PS - 1 (< 7)

\* limitation en raison de l'âge et de la place dans la salle et pour la sieste - 10 maximum le matin

### 3- Accueil des enfants en situation de handicap

Nous avons 1 enfant dont la famille ne souhaite pas l'intégrer à ce dispositif en raison d'un « souffle au cœur ». S'il devait être accueilli, il est convenu que ce serait sur un temps très partiel et en présence de l'AEESH.

#### 4- Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Sur la commune de Bléré, cette organisation incombe au service du périscolaire qui l'a pris en charge dès la mi-mars. Seulement 3 enfants d'âge élémentaire ont été concernés. D'autres devraient les rejoindre si la liste des personnels concernés évolue (enseignants, employés municipaux...).

#### 5- Personnel ou enfant développant des symptômes

Une salle spécifique a été désignée, salle 2 (voir plan en annexe) pour accueillir la personne ou l'enfant en attendant que la famille vienne le chercher. Cette salle est située près de l'entrée de l'école, isolée des autres. Elle fera l'objet d'une désinfection conforme au Protocole Sanitaire. Un stock de masque y sera laissé.

## II- Le fonctionnement prenant en compte les 4 modalités

Au cours de la 1<sup>e</sup> semaine, les 2 P.E. sans groupe temporairement s'occuperont de l'aménagement des 2 autres salles amenées à accueillir les autres élèves dès la semaine 2. Il faudra également finaliser les marquages et autres affichages qui n'auront pas été réalisés le Lundi 11 Mai.

### 1- Travail des enseignants : organisation de la semaine pour chaque enseignant de l'équipe

Suite aux retours des familles nous avons affecté 1 P.E. pour 1 niveau. Cette organisation sera à adapter en fonction des arrivées fin mai. Exemple : intégrer des MS dans le groupe constitué des GS, si <10.

### 2- Situation en présentiel :

La priorité donnée à la Sécurité Sanitaire rappelée par le D.A.S.E.N. dans son courrier du 04 mai impose qu'un élève doit être en mesure d'effectuer les « gestes barrière ». Ceux-ci doivent être présentés et appris préalablement à l'accueil en collectivité. Un article sur le site de l'école sera mis en ligne pour les rappeler et aider les familles à assurer cette responsabilité.

Un enfant qui serait ou deviendrait perturbateur et/ou agissant de manière contraire à la sécurité sanitaire des autres verra son temps d'intégration réduit, voire supprimé. Les parents seront priés de s'engager dans l'apprentissage des « gestes barrière » avant de pouvoir étudier toute réintégration.

Les parents s'engagent à vérifier au domicile, AVANT le départ du matin, la température corporelle : celle-ci doit être inférieure à 37,8°C (cf. Protocole Sanitaire).

Les parents s'engagent à ne pas déposer leur enfant souffrant. L'administration de médicament type Paracétamol pour masquer un état est à proscrire.

#### a) Volet Éducation Nationale

La priorité est donnée aux enfants des GS. La progressivité des rentrées par niveaux figure au § I-2-. Le nombre de groupes d'enfants est également progressif dans le temps, au fil des semaines.

Pour limiter les croisements de personnes dans le sens des départs et d'arrivées, les salles seront utilisées comme suit :

- la 1<sup>e</sup> salle de l'étage après l'escalier (n° 13) sera occupée par les GS. Elle dispose d'une petite salle annexe (n° 14) et d'une entrée / sortie sur l'extérieur.
- la salle n°11 (voir plan en annexe) qui possède elle aussi 2 accès vers l'extérieur pour les MS ;
- la salle des PS n°4 par la suite qui a l'avantage d'être double (salle n°3), salles séparées par une baie vitrée donc permettant un distanciation moins compliquée. De plus, une entrée/sortie vers l'extérieur est accessible de l'autre côté du couloir.

Il n'est pas prévu d'utiliser la salle de motricité (sauf en cas d'intempérie). Si cela devenait nécessaire, un seul groupe y aurait accès en attendant que le lieu soit désinfecté, le soir ou lors d'une des pauses hebdomadaires prévue au § I-2-.

L'école maternelle de Bléré ne dispose que d'un seul point d'entrée/sortie.

À l'extérieur, sur la zone d'attente des familles, un marquage (croix) est prévu.

Une personne <sup>(1)</sup> doit être affectée au filtrage près du portillon pour diriger LA personne (unique) qui accompagnera son enfant au lieu de regroupement prévu en fonction du groupe d'appartenance de l'élève.

Un « couloir » doit être aménagé sur 3 ou 4 m de longueur, avec marquage au sol tous les 1m50 pour temporiser l'avancée des arrivants.

La sortie des personnes se fera par un second « couloir », dirigeant vers le grand portail (distanciation physique).

Un affichage doit être mis en place pour les points d'entrées autorisés pour chaque groupe.

Une seconde personne <sup>(2)</sup> doit être disponible devant le hall de l'école pour la désinfection des mains à l'arrivée, en utilisant les distributeurs de gel qui ont été posés par les services techniques.

*(1) c'est le rôle depuis janvier de la personne affectée en Service Civique, dès son retour*

*(2) le directeur ou un P.E.*

Une fois le groupe constitué, les enfants sont pris en charge par les 2 personnes prévues (P.E. et Aide Maternelle) pour intégrer la classe attitrée selon les préconisations du Protocole Sanitaire.

Pour les sorties, les familles attendront dans la cour (préau et coursive si intempérie) que les enfants les y rejoignent.

Les récréations seront décalées et dans des espaces différents. Les GS dans la cour du haut. Les MS, cour du haut en décalage avec le 3<sup>e</sup> groupe.

Des boîtes individuelles personnalisées seront préparées. Le matériel qui y sera déposé par chaque enseignant-e en début de semaine ne pourra pas être échangé sans avoir été désinfecté au préalable le soir même ou lors de l'une des « pauses » prévues §I-2-.

## b) Volet élus

### Le transport scolaire

Le transporteur (gestion Communauté de Commune, la Mairie prenant le relai dans les contacts) aurait la possibilité de conserver ce service s'il y avait moins de 35 % de voyageurs. (Pas de confirmation à cet instant (05/05 – 20h).

### La restauration scolaire

À ce jour (05/05 – 20h) la municipalité n'a pas communiqué sur les décisions prises après la rencontre de cet après-midi avec la société de restauration pour organiser le temps repas dans le respect des règles sanitaires. Toutefois, cette dernière ne semblait pas opposée à la ré-ouverture du service dès lors qu'il y aurait moins de 50% des effectifs.

Les modalités d'accueil péri-scolaire du matin et du soir

Les règles du Protocole Sanitaire seront appliquées pour assurer l'accueil au périscolaire. La difficulté réside à conserver les groupes déjà constitués sur le « temps Scolaire ».

Ce service municipal est toujours dans l'étude de faisabilité, la recherche de personnels en nombre suffisant (05/05 – 20h).

### 3- Continuité pédagogique à distance

L'enseignante ne pouvant être présente sur place est chargée des relations avec ses élèves en premier lieu, mais également, à la demande des autres P.E., de l'envoi ou de certains contacts avec des familles si besoin.

Le directeur, qui fait de même pour ses propres élèves et ceux des autres P.E. à leur demande, participe évidemment comme en « temps normal » au relationnel et à la communication, notamment en alimentant le site internet de l'école.

Le site permet de diversifier les approches pédagogiques, dynamiser les contacts, motiver les enfants décrocheurs en leur montrant des « témoignages » d'autres camarades fiers de montrer (photos) ce qu'ils ont réalisés (nombreux défis proposés depuis mi-mars).

Les pauses prévues dans la semaine (vendredi et mercredi matin) permettent aux P.E. en présentiel de garder également le contact avec l'ensemble des autres élèves restés à la maison et de poursuivre la continuité pédagogique.

Ces pauses ont également pour objet de permettre le nettoyage et la désinfection, comme il est stipulé dans le Protocole Sanitaire.

### 4- Mise en œuvre du dispositif 2S/2C (sport-santé-culture-civisme)

Sans objet à notre connaissance

## III- **Les enjeux pédagogiques de la reprise à la fin de l'année scolaire**

### 1- Les jours de reprise

Explication des gestes barrières.

Présentation de la nouvelle vie dans l'école.

Temps de parole.

Échanges sur les vécus pendant cette période de confinement.

### 2- Les temps d'enseignements

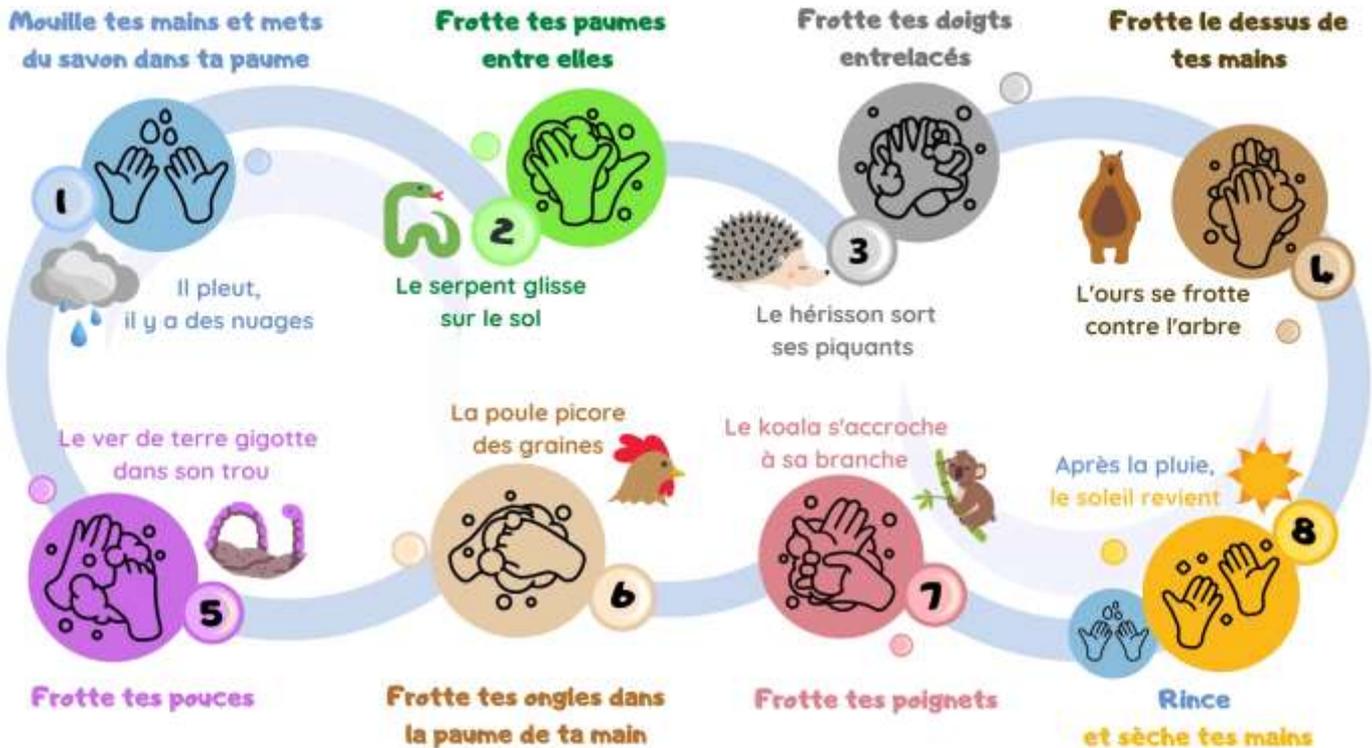
Les enseignant-es s'appuieront, comme c'est le cas depuis mi-mars, sur les outils mis à disposition par les services académiques (M@gistere, etc.) et la mutualisation des idées pour alimenter l'accueil d'une partie des élèves de notre école en présentiel.

Il sera recherché un lien entre ce qui est proposé aux élèves à domicile et les autres.

**ANNEXES** : affiche comptine lavage mains / Plan des locaux

Voir également : Protocole Sanitaire (v° 03 mai) – affichages proposés sur les sites institutionnels

# La comptine du lavage des mains



Chloé Paquot - Ergothérapeute  
Elise Noirot - Neuropsychologue

[www.cerpea.com](http://www.cerpea.com)

Partage autorisé à l'identique uniquement.

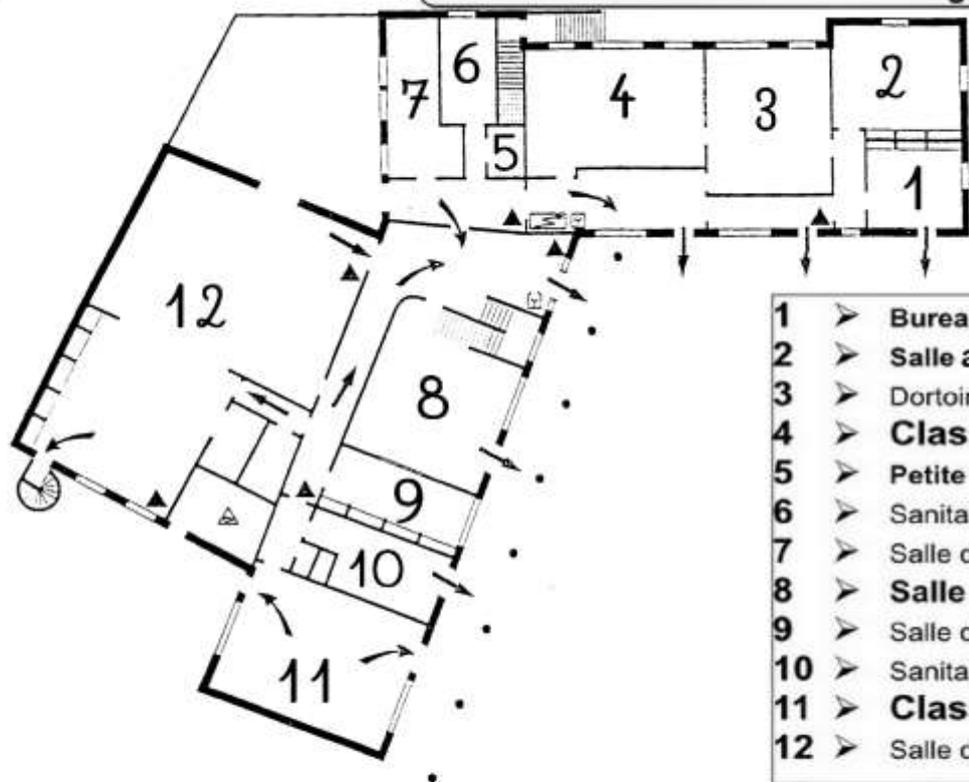


Autre support :

<https://www.youtube.com/watch?v=JbAPLakQWTA>

REZ DE CHAUSSEE

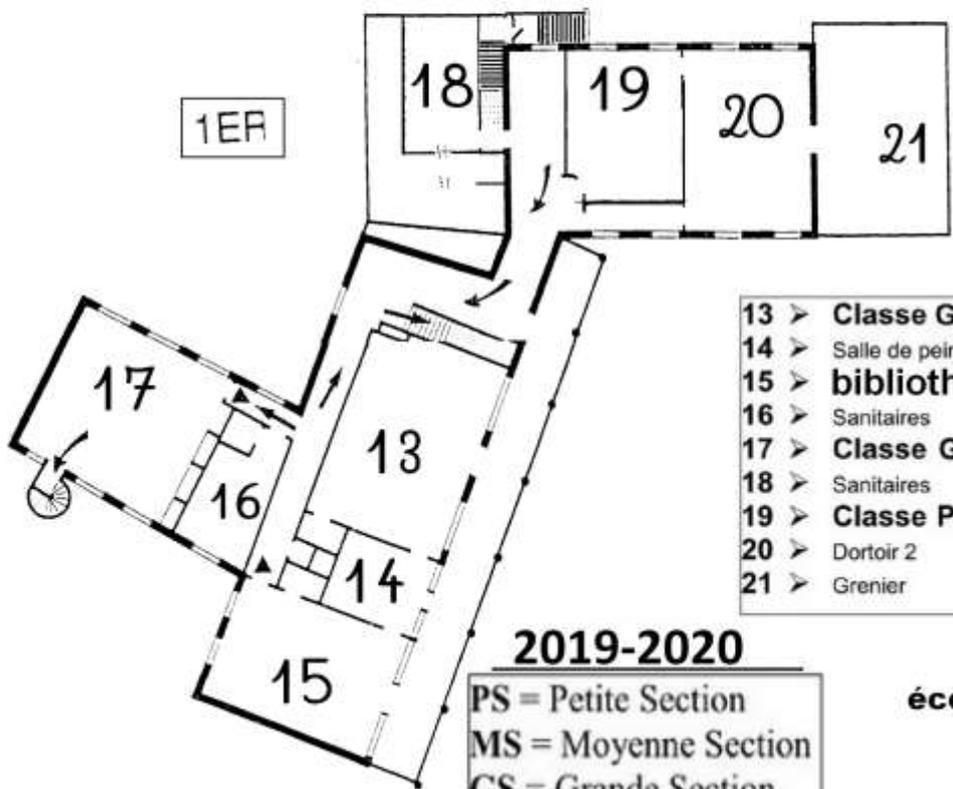
# École maternelle J. Lecourt



**2019**  
**2020**

- 1 ➤ Bureau de Direction
- 2 ➤ Salle activités
- 3 ➤ Dortoir 1
- 4 ➤ **Classe PS5**
- 5 ➤ Petite Cuisine
- 6 ➤ Sanitaires
- 7 ➤ Salle des ATSEM
- 8 ➤ **Salle des maîtres**
- 9 ➤ Salle de Projection
- 10 ➤ Sanitaires
- 11 ➤ **Classe MS3**
- 12 ➤ Salle de Motricité

1ER



- 13 ➤ **Classe GS1**
- 14 ➤ Salle de peinture
- 15 ➤ **bibliothèque**
- 16 ➤ Sanitaires
- 17 ➤ **Classe GS2 - MS2**
- 18 ➤ Sanitaires
- 19 ➤ **Classe PS4 - MS4**
- 20 ➤ Dortoir 2
- 21 ➤ Grenier

**2019-2020**

PS = Petite Section  
MS = Moyenne Section  
GS = Grande Section

**école maternelle**  
**J. Lecourt**  
**Bléré**